

## Règlement Général pour la protection des données

### Introduction

Le RGPD (règlement général pour la protection des données) est l'acronyme de la nouvelle réglementation européenne qui concerne la protection des personnes physiques vis-à-vis du traitement des données à caractère personnel ainsi que la libre circulation de celles-ci.

Ce règlement européen a été publié le 4 mai 2016. Le GDPR est applicable et obligatoire dans l'ensemble des États membres de l'Union Européenne depuis le 25 mai 2018.

### A l'asbl ROC-PHOTO

Nous attachons beaucoup de valeur à votre vie privée et traitons vos données privées et vos photographies avec grande confidentialité.

### **Statuts**

Le Roc-Photo club de Lessines est constitué en asbl 808.691.951 depuis le 21/12/2008.

Les statuts peuvent être consultés par tous sur le site du moniteur belge ou sur le site du club sous :

<http://www.roc-lessines.be/httpdocs/blog/documents-officiels/>

Les nom-prénom et adresse complètes des administrateurs y sont indiquées conformément à la loi.

### **Données des membres**

Nous conservons un fichier dans lequel nous reprenons les données suivantes de nos membres en règle de cotisation pour l'année en cours: nom, prénom, adresse (si communiquée), numéro de téléphone (si communiqué), mail.

Ce fichier est établi et conservé par le président et n'est pas diffusé dans le club ou à l'extérieur de celui-ci. Lorsqu'un membre X demande l'adresse d'un membre Y, on ranfère le message de X à Y. Chaque membre peut demander le détail de ces données et les actualiser à tout moment.

### **Images/Photographies des membres**

Les images des membres sélectionnées lors des réunions sont conservées dans un répertoire général subdivisé en sous-répertoires par auteur. Ceci en vue des sélections lors de projection ou expositions. Chaque membre a accès à son dossier lors des réunions. Les répertoires des personnes qui ne sont plus membre sont supprimé annuellement.

Certaines photographies de membres sont conservées pour exposition temporaire dans nos locaux. Elles sont ensuite rendues aux membres. Les photos d'anciens membres ou de membres qui ne viennent plus aux réunions sont détruites semestriellement (auparavant au-moins 2 rappels sont envoyés aux photographes afin qu'ils viennent les récupérer).

## Sites internet

Le club dispose de 2 sites

<http://www.roc-lessines.be/httpdocs/blog/> : c'est le site général du club.

Dans la page de présentation on retrouve les coordonnées complètes du président, les nom-prénom et n° de GSM du vice-président et les nom-prénom des autres membres du conseil d'administration.

Pour chaque galerie de photos des membres il est indiqué les nom-prénom ou éventuellement le pseudo de l'auteur

<http://www.belgianphotocircuit.be/> : site dédié essentiellement au circuit international organisé par le club en 2018, le Belgianphotocircuit. Il comprend principalement le règlement, les résultats et le catalogue.

Hormis les coordonnées complètes du président il n'y a pas de références aux membres.